

À CAROMB

MAGAZINE MUNICIPAL SEMESTRIEL /// N°6 /// JANVIER 2024

Belle année à Caromb



DOSSIER SPÉCIAL **Enfance/Jeunesse**

SOMMAIRE

RETOUR SUR	3
RÉTROSPECTIVE	4/5
VIE LOCALE	6>11
Gendarmerie, eau, composteurs, logement, atelier des 4 coins, carré des anges.	
MÉDIATHÈQUE	12
DOSSIER	13>16
Enfance, jeunesse.	
CCAS	17
Thé dansant, micro-crédit, registre personnes vulnérables.	
ENVIRONNEMENT	18/19
Site dérogatoire du Paty, CCFF, accès massifs, écopage.	
TRAVAUX	20
ÉVÈNEMENT	21
L'avion postal, Carombissimo.	
PATRIMOINE	22/23
L'orgue de l'église.	
MÉMOIRE	24
ASSOCIATIONS	25
Cinéfig, Cinéval.	
TALENTS D'ICI	26
NOUVEAUX COMMERCES	27
PAGE PROVENÇALE	28
TRIBUNE LIBRE	29
ÉTAT-CIVIL	30
PRATIQUE	31

ÉDITO



Comme le symbolise la couverture de ce nouveau numéro de votre magazine, Caromb est résolument un village tourné vers l'avenir

En collaboration avec les enseignants des écoles maternelle et élémentaire et des parents, nous avons l'ambition de co-construire une école qui permet la réussite, assure le bien-être des élèves et réduit les inégalités. Un programme ambitieux pour les enfants et les jeunes du village mis en œuvre par l'élaboration du Projet éducatif territorial qui rayonne dans nos structures communales : le centre de loisirs, le club jeunes, la médiathèque sans oublier les associations carombaises qui encadrent la jeunesse.

Vous retrouverez dans ces pages la rétrospective de l'année 2023 qui témoigne d'une animation riche et qui rassemble toujours plus de participants. Nous renforçons ainsi le lien social pour lutter contre l'isolement et favoriser l'attractivité du village.

Des temps forts nous attendent en 2024 avec la commémoration du crash de l'avion postal (20 janvier) et la journée du souvenir de la résistance (27 mai), mais aussi des moments de convivialité sous le signe de la bonne humeur et du partage : fêtes, thés dansants, théâtre, concerts... ces soirées dans lesquelles nous aimons nous retrouver pour nous changer les idées !

Je vous laisse découvrir également les projets portés par mon équipe municipale et vous donne rendez-vous le 25 janvier à 18h30 pour nos vœux à la population. Un rendez-vous important qui permet de nous rencontrer, de faire le point en images sur l'année écoulée, de remercier les associations du village et mettre à l'honneur les bénévoles engagés au service de l'intérêt général, et créer de la proximité.

Mon équipe se joint à moi pour vous souhaiter nos meilleurs vœux de bonheur et de santé et une belle année 2024 !

Alègri fèsto e uno bono santa !

Valérie MICHELIER, Maire

Mairie
141, avenue du Grand Jardin
84330 CAROMB
04 90 62 40 28
contact@ville-caromb.fr
www.ville-caromb.fr
Retrouvez-nous également sur  

Bulletin d'informations de la commune de Caromb / Publication semestrielle gratuite.
Directrice de la publication : Valérie Michelier - Adjointe communication : Daisy Froger-Droz.
Rédaction : Jean Gallian, Éric Romand, Virginie Bigonnet, élus et agents de la commune de Caromb.
Conception : service communication de la commune de Caromb.
Crédits photos : commune de Caromb, Caromb Attractivité, Freepik.
Impression : Imprimerie Escriba (Carpentras). Édité à 2 200 exemplaires
Dépôt légal : Janvier 2024 - ISSN : 2967-3038 (imprimé) - 2967-3046 (en ligne)



La Chapelle du Paty en fête



Nous avons souhaité fêter la fin des travaux de notre « belle chapelle », chère au cœur des Carombais de toutes confessions.

Après un report dû à la pluie en juin, c'est donc le **samedi 30 septembre** que cette fête s'est déroulée sous un beau soleil, en présence de Jacqueline Bouyac, vice-présidente de la région SUD et présidente de la CoVe, des maires du territoire et d'un public venu en nombre.

« La Chapelle du Paty, fierté de tous les Carombais »

Il faut dire que les traditions populaires restent vives autour de ce monument : processions semestrielles, pique-nique, cueillettes de jonquilles, croisement des randonnées, lieu de méditation...



Canto Rigau : De la colline à l'assiette

Au cœur des collines, cette « école de la nature » pour les enfants, lieu d'apprentissages, d'expérimentations et de découvertes est également un lieu culturel et de partage pour les plus grands. En témoignent, le spectacle de plein air organisé à l'occasion de la **fête de la nature** qui s'est déroulée le **dimanche 28 mai**, ou bien encore les **Olivades Citoyennes** qui ont eu lieu le **dimanche 19 novembre**, un moment de partage qui permet de fournir l'huile d'olive aux cantines scolaires.

En apportant le fruit de la récolte, soit près de 270 kg, au Moulin du Comtat, on ne peut pas mieux faire en terme de circuit court ! Nous vous donnons rendez-vous en novembre 2024 pour la prochaine édition, qui sera organisée en partenariat avec le Groupement des Oléiculteurs de Vaucluse.

Les entreprises ayant œuvré à sa renaissance ont été citées et remerciées pour leur savoir-faire ainsi que tous les financeurs :

- Département 5 500,00 euros H.T.
- Région Sud 30 404,17 euros H.T.
- CoVe 35 100,00 euros H.T.

pour un projet total de 117 002,37 euros H.T.

Évidemment, les mécènes qui ont pris en charge la part communale, soit 45 998,20 euros H.T. ont été vivement remerciés.

C'est en musique que cette fête s'est clôturée avec le groupe de Renat Sette et ses chants traditionnels de Provence et du Piémont, portés par la résonance des lieux.

Un moment magique à renouveler !



Les cafés citoyens

Des rencontres ont eu lieu en 2023, les samedis avec vous, autour d'un café, pour discuter, expliquer... comprendre les besoins et essayer de trouver ensemble les solutions.

**Ces moments sont précieux.
Continuons !**



RÉTROSPECTIVE



16 janvier | Visite du Sous-Préfet Bernard Roudil à l'école élémentaire



19 janvier | Galette des aînés à la médiathèque



15 février | Animation ludothèque à la médiathèque



22 février | Réunion publique sur l'éclairage public



23 février | Présentation des nouveaux membres du CCFF de Caromb



25 mars | Accueil des nouveaux arrivants



3 avril | « Un chef chez les Pitchouns » au restaurant scolaire avec Pascal Poulain



4 avril | Peter Paolo en dédicace à la médiathèque



6 mai | Café citoyen quartier Saint Ambroise



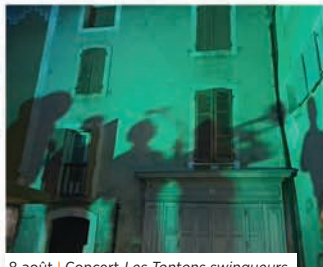
21 juin | Scène ouverte à la fête de la musique



9 juillet | Fête de la figue



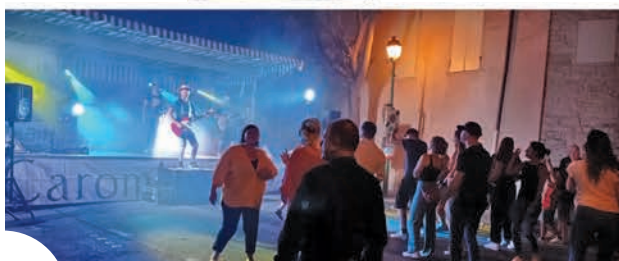
16 août | LAEP La roulotte qui papote



8 août | Concert Les Tontons swingueurs



30 septembre | La chapelle du Paty en fête



16 septembre | Concert Namas Pamous Fête de la Saint Maurice



7 octobre | « Oktoberfest » par Le Comité de jumelage de Caromb

RÉTROSPECTIVE



21 janvier | Atelier « Grains de lire » à la médiathèque



23 janvier | Cérémonie des vœux à la population



25 février | Spectacle « Pompon » à la médiathèque



21 mars | Scène ouverte pour le « Printemps des poètes » à la médiathèque



15 avril | Opération « Nettoyons le Sud »



21 avril | Le centre de loisirs fait son cirque



23 Juin | Apprentissage de la natation pour les écoliers au camping du Bouquier



23 juin | Remise des dictionnaires aux classes de CM2



Juillet et août | Mardis gourmands



19 novembre | Olivades citoyennes



17 décembre | Noël en fête et Téléthon



21 décembre | Animation musicale par Benjamin Michel pour le Club de l'Amitié



UNE BRIGADE MOBILE DE GENDARMERIE BASÉE AU CŒUR DU VILLAGE

En réaction à l'annonce gouvernementale visant à renforcer la sécurité dans les zones rurales, notre commune a été choisie comme un site idéal pour accueillir une toute nouvelle brigade de gendarmerie mobile et ce, dès cette année.

Lors d'une réunion en Préfecture en novembre 2022, la préfète avait présenté à l'ensemble des maires du Vaucluse, le plan sécurité du gouvernement et sa volonté de créer 238 nouvelles brigades de gendarmerie en France.

La lutte contre l'insécurité, notamment routière, est l'une des préoccupations municipales quotidiennes pour répondre aux inquiétudes des habitants.

La commune de Caromb s'est saisie de cette opportunité et a présenté un dossier de candidature qui a été retenue à sa plus grande satisfaction.

Cette brigade, dite « Brigade mobile du Mont Ventoux », viendra renforcer de façon permanente les effectifs déjà présents sur la brigade de Beaumes-de-Venise et Mormoiron.

Six gendarmes seront logés dans le village et des bureaux seront aménagés au cœur même de la mairie.

Une annonce qui fait l'unanimité auprès des habitants, fiers de voir la commune jouer un rôle essentiel dans le renforcement des mesures de sécurité sur le territoire. ■

LES HABITANTS CONCERTÉS SUR LES AMÉNAGEMENTS ROUTIERS

Des propositions d'aménagements routiers, en concertation avec les usagers et riverains, viendront progressivement améliorer la sécurité dans différents points noirs du village.

Une étude est en cours en partenariat avec le Pôle aménagement du territoire de la CoVe.

L'EAU : NOTRE RESSOURCE LA PLUS PRÉCIEUSE, S'ADAPTER POUR MIEUX LA PROTÉGER

Économiser l'eau n'est pas qu'une question de budget mais aussi un enjeu environnemental majeur. Les signes du dérèglement climatique sont là, et dans ce contexte, nous devons anticiper et nous adapter pour nous et pour les générations futures.

Les résurgences de Caromb : un don de la nature

Notre territoire n'est pas encore menacé mais qu'en sera-t-il demain ? Il est impératif de préserver et économiser cette réserve d'eau de grande qualité. C'est dans ce contexte que la commune a mis en place son plan d'économie eau potable et donne l'exemple pour agir durablement :

- diminution des massifs à arroser,
- choix de plantes adaptées au climat,
- utilisation pour l'arrosage du canal de Carpentras (branchement qui permet de remplir la citerne du camion du service « espaces verts »),
- raccordement de la station d'épuration au canal de Carpentras
- chasse au gaspillage,
- campagne de détection des fuites sur le réseau général et amélioration du rendement,
- modernisation du système de supervision du service de l'eau et de la télérelève,
- projet de mise en circuit fermé des fontaines du village.

Prenons conscience des enjeux : tous ensemble, nous pouvons changer nos habitudes et protéger notre ressource la plus précieuse. ■

Plus de plantes, moins d'eau...

La commune, consciente de l'importance cruciale de la conservation de l'eau déploie différentes pratiques pour économiser cette ressource vitale.

Planter de nouvelles variétés de plantes dans les jardinières du village pour économiser l'eau est une façon intelligente de gérer les ressources tout en maintenant l'esthétique et la verdure.

Les nouvelles variétés de plantes choisies par le service des espaces verts peuvent avoir plusieurs caractéristiques qui favorisent ainsi l'économie d'eau : résistance à la sécheresse, besoin en eau réduit, adaptation au climat local...

Cette décision montre l'engagement de la commune à adopter des pratiques durables et responsables en matière de gestion des espaces verts.



TRIER ET VALORISER SES BIODÉCHETS EN 2024 : LE COMPOSTAGE

La réglementation européenne et la loi pour la croissance verte rendent obligatoire le tri à la source des biodéchets à compter du 1^{er} janvier 2024. Un geste de tri qui s'impose à tous.

Si vous souhaitez vous équiper, vous pouvez vous rapprocher de la CoVe qui propose des solutions (composteurs partagés, individuels ou encore lombricomposteurs).

Un premier composteur partagé sera installé à Caromb pour les habitants du centre-ville. Une réunion publique se tiendra en mairie le jeudi 8 février à 18h afin d'échanger avec les habitants sur l'installation et le fonctionnement de ce composteur et convenir ensemble de l'emplacement idéal.

Plus d'informations sur www.ville-caromb.fr



RÉNOVATION DE L'HABITAT ANCIEN : TOUT SE JOUE DÈS À PRÉSENT

Des aides renforcées dès 2024 !

La crise du logement frappe tout autant les grandes villes que les petites communes et Caromb n'échappe pas à ce constat.

Même si une grande partie des habitations situées dans le centre historique a été restaurée, il reste quelques points noirs : vacance des bâtiments, dégradations de certains logements, passoires énergétiques, difficulté des propriétaires occupants ou non d'engager des travaux de rénovation, présence d'habitats indignes, bâtiments en ruine.

Outre l'envolée des prix de l'énergie qui entraîne de plus en plus de ménages dans une situation de précarité énergétique, il faut anticiper l'interdiction progressive de la mise en location des passoires thermiques, inscrite dans la loi climat et résilience.

Les logements classés **G** ne pourront plus être proposés à la location en 2025, **F** en 2028 et **E** en 2034.

Des permanences pour accompagner les démarches

La CoVe s'est engagée au côté des communes dans des opérations programmées de l'amélioration de l'habitat depuis 2019 et dresse un premier bilan.

L'opérateur Soliha a été chargé de mettre en œuvre cette politique et a ainsi assuré des permanences à la mairie pour accompagner les propriétaires bailleurs ou occupants dans leurs démarches : demande d'aides publiques, visite de logements, diagnostics, suivi des dossiers.

Le service communication de la commune a largement contribué à la diffusion des informations : ce sont déjà 14 propriétaires occupants qui ont pu bénéficier de ces aides entre 2019 et 2021.

Forts de ce bilan, les élus de la CoVe ont souhaité reconduire et renforcer le dispositif en 2024.

Aussi, les propriétaires ont tout intérêt à réfléchir à l'opportunité de réaliser des travaux de rénovation énergétique mais également pour l'accessibilité et le maintien à domicile, en prenant en compte le vieillissement de la population.

N'hésitez pas à demander un rendez-vous en mairie pour obtenir plus de renseignements. ■



DU CÔTÉ DE LA GRANDE RUE BASSE...

Accompagnée par l'Établissement Public Foncier, la commune a poursuivi les acquisitions d'immeubles fortement dégradés et en situation de péril, situés Grande rue Basse. Les travaux de démolition ont débuté fin novembre 2023.

La phase de reconstruction se poursuivra en parfaite collaboration avec l'architecte des Bâtiments de France pour améliorer le cadre de vie des habitants de ce quartier, proposer de nouveaux logements neufs, agréables, en inscrivant ce projet dans le prolongement des anciens remparts, laissés trop longtemps à l'abandon.



MIEUX COMPRENDRE L'ISOLATION DES LOGEMENTS AVEC LA BALADE THERMIQUE

Une balade thermique a été organisée jeudi 14 décembre, un moyen de mieux comprendre les déperditions de chaleur dans les logements. On vous explique tout...

Animée par la ALTE (Agence Locale de la Transition Énergétique), en partenariat avec la CoVe et à la demande de la commune, le but de cette balade était d'observer quelques maisons selon un trajet prédéfini à travers une caméra thermique.

Les participants ont ainsi pu visualiser concrètement les zones à traiter en priorité lors d'un projet de rénovation énergétique. Problèmes d'étanchéité, ponts thermiques, tassements d'isolants sont autant d'informations sur les bâtiments que permet de détecter la caméra thermique.

Cette animation au format ludique et convivial a été également l'occasion pour chacun de bénéficier de l'expertise d'un conseiller *France Rénov* en matière d'amélioration de l'habitat et de réduction des coûts énergétiques.

Après la balade, retour en mairie, au chaud, pour un moment d'échange et un regard caméra sur l'isolation depuis l'intérieur.



D'autres balades sont prévues sur le territoire, n'hésitez pas à vous renseigner auprès de la CoVe. ■

www.lacove.fr

Vous êtes propriétaire, et vous souhaitez réaliser des travaux dans votre logement mais vous n'avez pas la possibilité financière d'avancer ces travaux ?

Engager des travaux de rénovation reste coûteux et malgré les nombreuses aides, il n'est pas toujours évident de financer le reste à charge. Pour cela, le réseau Procivis peut vous accompagner financièrement grâce à un préfinancement.

Ce dispositif est destiné aux propriétaires occupants modestes et très modestes. Il est centré sur le financement de missions sociales telles que :

- le traitement des logements indignes,
- l'amélioration énergétique des logements,
- la résorption de la précarité énergétique des ménages et la mise aux normes,
- l'adaptation des logements au vieillissement et au handicap.

Tout dossier sera instruit par l'ANAH (Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat).

Pour plus de renseignements, contactez le CCAS de Caromb

Le réflexe France Rénov'

Avant d'engager des travaux, vous pouvez contacter **France Rénov'**, le service public de la rénovation de l'habitat pour bénéficier de conseils gratuits, indépendants et un accompagnement dans vos projets.

0 808 800 700
france-renov.gouv.fr



LA HALLE DU DOJO DEVIENT L'ATELIER DES 4 COINS

Anciennement Halle du Dojo, l'Atelier des 4 coins est une salle dédiée à la culture et offre un espace idéal pour des spectacles, concerts, expositions, ateliers artistiques et bien plus encore.

Situé au cœur du village, l'atelier des 4 Coins est bien plus qu'une simple salle, c'est un lieu de rencontre pour les habitants passionnés par la culture et les arts.

Désormais équipée d'une scène mobile, la salle peut accueillir jusqu'à 80 personnes pour développer le spectacle vivant.

Concerts, ateliers, spectacles, expositions, conférences... sont proposés d'avril à octobre par les associations ou la commune.

C'est le Carombais Stéphane Mallet, peintre en lettres, qui a réalisé l'enseigne. Peinte à la main telles les réclames d'autrefois elle apporte encore plus de cachet au lieu. ■



UN « GLOUTON » DANS LES RUES DE CAROMB !

Vous avez pu apercevoir dans les rues du village « le Glutton », un nouvel outil pour les agents municipaux en charge de la voirie.

Ce véhicule électrique dernière génération permet d'aspirer, nettoyer, assainir et désinfecter d'un simple geste.

Il va permettre une meilleure optimisation du temps de travail pour une plus grande efficacité.

La propreté de l'espace public est aussi l'affaire de tous : c'est ensemble que nous devons prendre soin du village !





CIMETIÈRE : UN AMÉNAGEMENT RE Pensé ET UN CARRÉ DES ANGES RÉNOVÉ

A côté de la majestueuse allée des Pins, se trouve le cimetière du village, véritable havre de paix pour l'éternité.

Il est composé de plusieurs parties en terrasses :

- une première partie, côté allée des pins composée de l'ancien cimetière avec son porche d'entrée et le monument aux morts dédié à la mémoire des enfants de Caromb disparus à la guerre ;
- une première extension à l'ouest côté chemin de Puits-Chabert dans la continuité du précédent ;
- puis une partie plus récente en contrebas.

L'équipe municipale souhaite apporter une plus-value paysagère à ce cimetière qui possède déjà un beau patrimoine arboré (cyprès centenaires, ifs et lilas des Indes). Un diagnostic a ainsi été établi pour hiérarchiser les éléments patrimoniaux. Déjà en 2022, les quatre portails qui avaient un grand besoin de réfection ont été repeints.

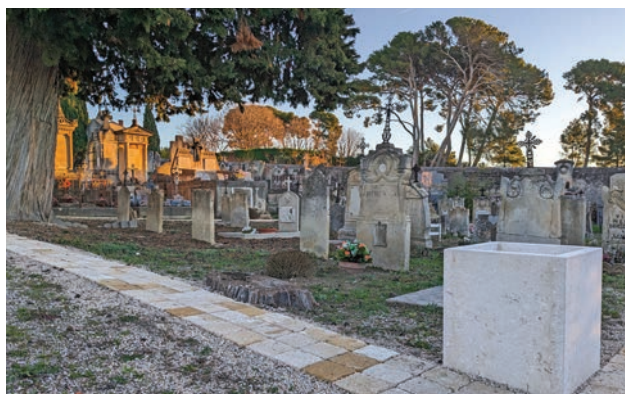
UNE RÉFLEXION GLOBALE

Puis, le carré des anges, qui se situe dans l'une des parties anciennes du cimetière, a bénéficié d'une mise en valeur. Cet espace de 100 m², composé d'une cinquantaine de très vieilles petites sépultures, était à l'abandon. Le carré des anges est maintenant marqué par un calepinage en pierre, avec des angles soulignés par des pots fleuris de rosiers blancs afin d'honorer la mémoire de ces enfants partis prématurément.

De façon globale, c'est tout le cimetière qui a bénéficié d'une réflexion sur son aménagement : hiérarchisation des voies internes en intégrant la gestion des eaux de ruissellement le long des chemins, création des parcelles mémorielles, restauration des murs d'enceinte et de soutènement, amélioration des points de collecte des déchets, végétalisation pour créer une ambiance douce et légère propice au souvenir et inviter à la déambulation et au recueillement.

Ce programme ayant commencé, il se poursuivra sur plusieurs années budgétaires pour phaser les travaux.

À noter que pour cet aménagement, la commune a bénéficié de l'aide du Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) pour sa prise de décision et du financement du Conseil Départemental de Vaucluse. ■



LE TRI DES DÉCHETS

À l'entrée Ouest du cimetière, un espace tri a été aménagé avec bacs distincts. Cette nouvelle installation vise à sensibiliser les visiteurs à l'importance du recyclage tout en maintenant la propreté du site.

En encourageant la séparation des déchets dès l'entrée, cette mesure contribue à préserver l'environnement tout en facilitant le travail des équipes d'entretien de la commune. Merci d'avance pour votre collaboration.



LA MÉDIATHÈQUE, UN LIEU CULTUREL ET BIEN PLUS ENCORE

Bien plus qu'un simple espace dédié aux livres, la médiathèque de Caromb fonctionne comme un organe vital, le cœur même du village. C'est un lieu fédérateur où se mêlent savoir, culture et convivialité.

LA MÉDIATHÈQUE EN CHIFFRES

250 m²

d'espace ouvert au public

13 000

documents, livres, jeux, DVD... disponibles en prêt

10 000

visiteurs en 2023

22 000

prêts en 2023

Pour réussir sa mission de développement de la lecture publique et d'accueil des citoyens, la commune met à disposition un bel espace où elle offre des collections riches et actualisées représentant plus de 13 000 documents consultables et empruntables par tous.

De l'éveil des tout-petits à la curiosité des enfants ou des familles, au besoin d'évasion, de distraction ou de réflexion, la médiathèque s'adapte afin de répondre au mieux aux envies de chacun !

Les Carombais ne s'y trompent pas et savent puiser dans cette *Caverne d'Ali Baba* pour y satisfaire leur appétit culturel.

De lieu de prêt à lieu de liens

D'après une récente enquête de satisfaction menée par la CoVe, les usagers déclarent y venir certes pour y emprunter des documents mais également pour flâner, occuper les enfants, se rencontrer, échanger, passer un moment, se détendre, participer à un atelier, assister à un spectacle...



La médiathèque est un lieu précieux de convivialité, ouvert à tous, sans distinction, favorisant la mixité sociale et générationnelle et avec près de 10 000 passages par an, on peut juger de son dynamisme dans la vie du village.

La médiathèque est aussi le théâtre d'événements culturels et éducatifs et vous propose tout au long de l'année des animations gratuites.

Spectacles, ateliers, expositions, conférences, cafés lecture, rencontres avec des auteurs, soirées « scène ouverte »... Venez donc (re)découvrir ce dont vous êtes peut-être déjà friands ! ■

LES TEMPS FORTS DE 2024

En **janvier**, à l'occasion du 90^e anniversaire du crash de l'avion postal, la médiathèque proposera une exposition et une scénographie (voir p.21).

En **février**, ados et adultes pourront s'initier à la linogravure lors d'un atelier (16/02) ou au dessin manga (24/02) lors du Festival *Vent d'Asie*.

En **mars**, le spectacle « Les 6 maisons de Lulu Baluchon » (13/03) réjouira les enfants et nous fêterons le *Printemps des poètes* lors d'une scène ouverte (19/03).

Plus d'informations sur www.ville-caromb.fr dans la Gazette et sur l'appli PanneauPocket.



CAROMB INNOVE POUR SES ENFANTS ET SES JEUNES LES NOUVEAUTÉS DE LA RENTRÉE SCOLAIRE 2023 ET LES PROJETS POUR 2024 !

La commune a fait un pas significatif vers la modernisation de ses services destinés à l'enfance et à la jeunesse, avec une série de nouvelles initiatives et d'améliorations mises en place à la rentrée scolaire 2023.

Lancement du Portail famille visant à simplifier les démarches concernant les repas et l'accueil périscolaire, changement de personnel au centre de loisirs, restaurant scolaire labellisé, travaux d'amélioration et aménagement dans les structures communales destinées à la jeunesse...

À travers toutes ses actions et les retours positifs qui en découlent, la municipalité a démontré son fort engagement envers le développement, l'éducation et le bien-être de ses enfants et de ses jeunes.



Mélanie CAMPOY et Sylvain CUMINATTO, adjointe et responsable du centre de loisirs



Shannon, Samira et Léa, animatrices

UNE ÉQUIPE RENOUVELÉE ET UNE PALETTE D'ACTIVITÉS ENRICHIE

Le centre de loisirs de Caromb est entré dans une nouvelle ère marquée par des changements significatifs. Bien plus qu'un mode de garde, c'est surtout un lieu d'apprentissages ludiques et variés.

Projet pédagogique 2024 :
« À la découverte du monde qui nous entoure »

Depuis la rentrée de septembre dernier, une nouvelle équipe d'encadrement a pris les rênes du service, apportant avec elle une multitude d'idées novatrices et un enthousiasme contagieux. Les thèmes du cirque, de la montagne, du ciel et des milieux marins seront les fils conducteurs d'activités créatives, sportives avec également des ateliers de cuisine.

Ces expériences se dérouleront tant au centre même qu'à l'extérieur de la commune.

Une immersion ludique et éducative où chaque moment sera une opportunité de grandir et de s'épanouir. ■



UN CENTRE DE LOISIRS ACCESSIBLE À TOUS

Le centre de loisirs accueille les enfants de 3 à 11 ans sur des temps appelés périscolaires (avant et après la classe), méridiens (repas et activités récréatives le midi) et le mercredi (toute la journée) afin de permettre aux parents de concilier vie professionnelle et vie familiale.

C'est aussi pendant les vacances scolaires, que l'équipe d'animations s'étoffe pour accueillir des enfants de plus en plus nombreux.

Les enfants porteurs de handicap sont inclus dans les activités proposées.

Les animateurs adaptent leurs animations pour eux, pour leur parfaite inclusion avec les autres enfants.

Soutenue financièrement dans ses actions par la Caisse d'Allocations Familiales de Vaucluse, la commune a souhaité faire évoluer son agrément d'accueil, qui est de 90 enfants actuellement, afin de satisfaire toutes les demandes.

Ainsi, dès 2024, le centre pourra accueillir jusqu'à 110 enfants avec :

- 50 places pour les 3/5ans
- 60 places pour les 6/11 ans.

De quoi ravir parents et enfants !



LE PORTAIL FAMILLE



À la rentrée scolaire 2023/2024, les familles ont été invitées à s'inscrire sur le « Portail Famille », un nouveau service mis en place dans le but de faciliter un certain nombre de démarches administratives.

Sur ce service en ligne, les familles utilisatrices des services proposés par la commune tels que le restaurant scolaire, les accueils périscolaires du matin et du soir, le centre de loisirs et le Club Jeunes, peuvent gérer les informations de leur compte (coordonnées, pièces justificatives...), s'inscrire ou réserver différentes activités et consulter leurs factures. Tout cela à distance, 24h/24 et 7j/7.

Les offres vont progressivement s'étoffer avec notamment la possibilité de payer ses factures par carte bancaire en mairie ou directement en ligne.

Plus d'informations sur www.ville-caromb.fr/portail-famille



HYGIÈNE TRÈS SATISFAISANTE POUR LE RESTAURANT SCOLAIRE

Le 16 novembre dernier, le restaurant scolaire de la commune a fait l'objet d'une inspection par la Direction Départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la Protection des Populations.

À l'issue de cette visite, le service a obtenu le label "Alim'confiance" **Très satisfaisant** concernant le niveau d'hygiène et de sécurité alimentaire du restaurant scolaire de l'école élémentaire et de la cuisine satellite de l'école maternelle.

Ce label officiel, valable 1 an, est décerné par le ministère en charge de l'agriculture et de l'alimentation.

Vous pouvez consulter l'ensemble des résultats sur le site www.alim-confiance.gouv.fr

AMÉLIORATION DES INFRASTRUCTURES

Les espaces destinés aux enfants ont été repensés pour favoriser un environnement sûr, dynamique et adapté à leurs besoins.

Ainsi, à l'école élémentaire, des panneaux occultants ont été installés sur le portail et les grilles de la cour Ouest (côté avenue Charles de Gaulle) dans le cadre du PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) et un nouveau bloc sanitaire sera construit courant 2024.

Dans la zone « attente parents », située à l'entrée de l'école (côté parking du Plagnol), les services municipaux ont remplacé les jeux de plein air et un interphone a été installé au portail.

Ces travaux contribuent à créer des environnements plus sains et plus accueillants pour les enfants et les familles.

Le Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS), qu'est-ce que c'est ?

C'est un dispositif réglementaire dont l'objectif est de mettre en place une organisation interne à l'établissement afin d'assurer la mise en sécurité de toutes les personnes présentes dans l'établissement en cas d'accident majeur externe à celui-ci.





Des ateliers créatifs aux tournois sportifs et sorties, le Club Jeunes offre des activités divertissantes et éducatives aux 11/17 ans de la commune et de ses alentours.



Le Club Jeunes est ouvert en accès libre

en période scolaire les mercredis et samedis de 14h à 19h

Pendant les vacances du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 19h

Complexe sportif Paul Sauvan

**04 90 65 71 03
06 42 76 58 62**

DU CÔTÉ DES 11/17 ANS DES ACTIVITÉS ET DES PROJETS POUR LE CLUB JEUNES

En 2023, le Club Jeunes a proposé de nombreuses activités.

Des ateliers artistiques, pour découvrir la culture chinoise ou s'initier à la BD manga, ou des ateliers recyclage avec la création d'un radeau en bois ou d'un bâton de pluie.

Initiation au Tchoukball ou à l'Ultimate, participation à des tournois au city-stade, courses d'orientation, rallye photos, randonnée et jeu de piste au Mont Serein et dans la Forêt du Paty étaient également au programme.

Grâce au Carombus, les jeunes ont pu se se déplacer à Camaret pour un tournoi de futsal, à Mormoiron pour se tester à l'accrobranche, à Fontaine-de-Vaucluse pour faire du canoë ou bien encore au Mont Serein pour une session de déval-kart et une soirée observation des étoiles.

À travers ces animations, le Club Jeunes souhaite favoriser l'échange et le renforcement des liens entre les jeunes de la commune.



2024 : LE PLEIN DE PROJETS

La forêt pédagogique

En réponse à un appel à projet, le Club Jeunes est devenu gestionnaire d'une parcelle pédagogique dans la forêt du Paty.

Ainsi, les ados participeront à des ateliers découverte de la faune et flore, de la forêt et ses usages et rencontrer des intervenants de l'ONF, des guides et naturalistes afin d'être sensibilisés à cet environnement et à la préservation de ce patrimoine naturel.

Ils créeront un herbier à l'aide des végétaux récoltés sur place qui servira à une étude sur l'évolution de cet environnement sur plusieurs années.

Le futur skatepark

Équipés de trottinettes, rollers et skates, les adolescents sont allés tester les skateparks de Monteux, Carpentras, Le Thor et Cavaillon.

Des réunions se sont tenues avec les différents partenaires chargés de la réalisation, élus, maître d'oeuvre... et les jeunes ont pu donner leur avis sur la conception même du futur skatepark et ses différents modules : un bel exemple de démocratie participative ! ■





SI ON DANSAIT ?

Dès le mois d'avril, venez partager un après-midi convivial au thé dansant.

Un nouveau rendez-vous proposé par le CCAS de la commune pour se retrouver et partager quelques pas de danse !

Les thés dansants offrent une belle opportunité de se retrouver dans un cadre convivial pour échanger, créer des liens sociaux et bien sûr, profiter de la musique, de la danse et d'un goûter.

Ces événements sont non seulement divertissants mais aussi bénéfiques pour la santé mentale et émotionnelle des participants. Ils favorisent le bien-être et l'inclusion sociale et permettent aux personnes âgées de rester actives et connectées à leur communauté. Une bouffée d'air frais, bonne pour le moral !

**Nous vous donnons rendez-vous
les vendredis 26 avril et 18 octobre 2024
de 14h à 18h à la salle des fêtes.**

L'animation musicale sera assurée par Alan Flor et suivie d'un goûter gourmand à partir de 16h.

Le tarif d'entrée est de 10 € par personne incluant le goûter (gourmandises et boisson).

Un bon moment de partage et de joie ouvert à toutes et tous ! ■

**Renseignements et inscriptions au CCAS
04 90 62 40 28**

LE MICROCRÉDIT PERSONNEL



Le CCAS a signé une convention de partenariat avec le Crédit Municipal pour la mise en place d'un micro-crédit personnel à la consommation destiné aux personnes ne pouvant pas accéder au prêt classique.

Ce prêt permet le financement de projets personnels tels que l'achat ou la réparation d'un véhicule, l'achat de mobilier ou de matériel informatique, l'accès à la formation, le financement au permis de conduire, des frais d'obsèques...

Il peut également servir pour permettre l'accès, le maintien ou le retour à l'emploi, l'accès ou le maintien du logement, la mobilité et l'insertion sociale.

Le CCAS, en lien direct avec le Crédit Municipal, peut vous aider à constituer votre dossier et vous accompagner dans vos démarches.

N'hésitez pas à vous renseigner !



L'ÉPICERIE SOLIDAIRE L'ABRI-COTIER NOUVEAUX HORAIRES

Le camion épicerie est présent sur le parking de la salle des fêtes tous les jeudis de 10h30 à 11h30.

REGISTRE COMMUNAL DES PERSONNES VULNÉRABLES

Le CCAS de Caromb, sensible à l'accompagnement et à la protection des personnes fragiles et vulnérables de la commune, tient à jour un registre communal des personnes vulnérables.

Ce registre, confidentiel, permet de contacter les personnes inscrites et leur apporter une aide en cas de besoin.

Ainsi, lors de la canicule de 2023, cela a permis de mettre à disposition des locaux climatisés aux personnes qui le souhaitaient.

Si vous souhaitez vous inscrire sur ce registre, contactez le CCAS au 04 90 62 40 28



Durant la saison estivale 2023, près de 11 000 personnes ont pu fréquenter le site du lac du Paty, sans fermeture

Bilan détaillé disponible sur www.ville-caromb.fr

UNE DÉROGATION POUR LE LAC DU PATY

Protéger notre forêt tout en permettant un accès au lac en plein été, c'est désormais possible.

Soucieuse d'offrir à tous un coin de fraîcheur et de baignade lors de périodes estivales qui s'annoncent de plus en plus chaudes, la commune a demandé à l'administration territoriale de classer le site du lac du Paty en « site dérogatoire », en présentant un dispositif de sécurité bien spécifique.

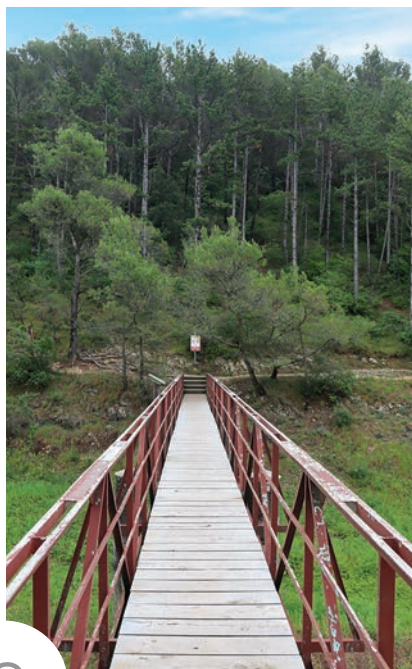


Des travaux d'aménagement pour un accord favorable !

Grâce aux derniers aménagements réalisés avec le financement du Département, notamment sur les parkings, la demande a reçu un avis favorable, permettant ainsi un accès au lac jusqu'au risque « rouge feu de forêt ».

Le site peut cependant être amené à fermer en cas de risque « rouge extrême ».

Depuis le 29 mars 2023 et l'arrêté préfectoral sur l'accès, la circulation et le stationnement dans les massifs forestiers, le massif du lac du Paty n'est plus rattaché à celui du mont Ventoux mais à celui des Dentelles de Montmirail. Ils ont en effet une végétation et une hydrométrie similaires et donc des niveaux d'alerte feu de forêt identiques. ■



Comment savoir si l'accès est possible ?

- contactez le 04 28 31 77 11
 - consultez le site internet de la commune ou de la préfecture.
- Des panneaux d'information sont également présents sur les parkings.

Il existe 4 niveaux de vigilance :

- VERT : l'accès est possible.
- JAUNE : risque avéré, accès conseillé le matin.
- ROUGE : accès interdit sauf dans les sites dérogatoires
- ROUGE Extrême : accès strictement interdit.

Ces mesures s'appliquent du 15 juin au 15 septembre.



CCFF : UN ENGAGEMENT SUR TOUS LES FRONTS

Les massifs qui entourent Caromb sont un trésor naturel, une source de beauté et de biodiversité. Cette forêt est le poumon de notre village et sa préservation est cruciale pour notre avenir. Pour cela, les bénévoles du Comité Communal des Feux de Forêt sont essentiels dans la surveillance de ce massif.

Un grand merci à tous ces bénévoles, sous la responsabilité d'Armand Mornet, qui ont été présents tous les week-ends et jours fériés du 15 avril au 10 septembre 2023, ont assuré 127 jours de patrouille et 100 vigies pour un total de 750 heures de présence.

Nous souhaitons également remercier l'entreprise *Pro.Motion4u* et ses dirigeants Anette et Ralf Benz, dont la contribution a permis l'acquisition de nouvelles tenues pour les membres du CCFF 84. Ce financement renforce ainsi la sécurité et le confort de nos bénévoles, qui oeuvrent sans relâche pour la protection de notre environnement. ■

Le mot du maire

J'ai tenu à honorer deux personnes exceptionnelles qui, depuis 25 ans, consacrent de nombreuses heures de bénévolat avec un engagement inestimable pour la préservation de notre forêt communale. J'ai ainsi remis un trophée à Didier Comtat qui a œuvré pendant le feu de Saint-Hippolyte et Beaumes-de-Venise en 2021. Il a participé, avec les gendarmes, à l'évacuation en pleine nuit des personnes menacées par l'incendie. J'ai également remis un trophée à Gilbert Meynard, dit « Zite », pilier de l'équipe, toujours présent sur site avec sa mobylette, prêt à donner l'alerte en cas de fumées suspectes.



Il est rare que des personnes donnent du temps et de l'énergie de façon bénévole durant 25 ans. Ces deux Carombais sont des modèles de citoyenneté active et incarnent la véritable essence du bénévolat au bénéfice de l'intérêt général et la protection des biens communs.



EXERCICES D'ÉCOPAGE

Les manœuvres d'écopage menées régulièrement au lac du Paty par le SDIS permettent aux pilotes de l'hélicoptère bombardier d'eau de s'entraîner à cet exercice difficile, de perfectionner leur technique et de renforcer la coordination des différentes entités impliquées, notamment les services municipaux et le CCFF qui doivent interdire la baignade, le temps nécessaire à cette action.



Rappelons qu'en cas d'alarme sonore autour du lac, le public doit se regrouper sur la piste de danse, près de la buvette, qui est le point de rassemblement avant toute décision d'évacuation.

TRAVAUX

En cours

- Plan de modernisation et d'isolation par le SEV (Syndicat d'Énergie Vauclusien), afin de moderniser et optimiser le chauffage dans la salle des fêtes, les écoles et la mairie.

SERVICE DES EAUX POTABLES

Fait

- Sondage géotechnique du nouveau réservoir (300 m³),
- Nettoyage de la conduite de vidange des réservoirs bas service,
- Préparation au remplacement d'une vanne,
- Modernisation du système de télérelève des compteurs, système Témétra,
- Modernisation de la supervision de la production de l'eau potable. Surveillance des débits de nuit,
- Sécurisation des accès au service d'eau potable.

À venir

- Remplacement et modernisation de l'armoire de commande du réseau haut service (datant de 1990).

SERVICE DES EAUX USÉES

Fait

- Inspections préventives par caméras pour recherches d'éventuelles fuites ou pénétrations d'eaux parasites,
- Reprise à neuf de la conduite principale d'eaux usées, place du Rieu,
- Phase II du schéma directeur d'eaux usées,
- Pose de débitmètres provisoires dans les regards d'eaux usées afin de quantifier les éventuelles fuites ou pénétration d'eaux parasites,
- Remplacement du préleveur automatique d'entrée et renouvellement de la pompe d'alimentation de la presse à boue de la station d'épuration.

À venir

- Renouvellement et modernisation de matériels vétustes.

BARRAGE ET LAC DU PATY

Fait

- Réparation du système de mesure des débits de drainage,
- Visite technique approfondie de l'ouvrage,
- Achat d'un groupe électrogène mobile de secours,
- Remplacement du pluviomètre,
- Pose et raccordement d'une borne d'appel SOS,
- Pose de barrières en bois et panneaux d'information.

À venir

- Étude d'impact du confortement du barrage sur le milieu naturel.

MAIRIE-POSTE

Fait

- Étude de sol, avenue du Grand Jardin.

CIMETIÈRE

Fait

- Travaux de remise en état du carré des anges,
- Aménagement d'une plateforme pour les déchets.

À venir

- Étude d'aménagement de l'allée principale de l'ancien cimetière par un bureau d'étude spécialisé.



SALLE DES FÊTES

Fait

- Reprise du système de commande de l'éclairage de la salle,
- Remise à neuf du système électrique de la cuisine,
- Réparation des systèmes d'évacuation des fumées,
- Modernisation du pupitre commande des lumières « scène » et de la sonorisation,
- Installation d'une sonorisation spéciale spectacles et cinéma,
- Remplacement des roulettes des panneaux mobiles occultants.

À venir

- Installation d'un système de commande automatique du chauffage.

ATELIER DES 4 COINS

Fait

- Aménagement d'une scène mobile.

VOIRIE

Fait

- Achat d'une balayeuse,
- Peinture de sécurité, croisement chemin du Mauvais Pas,
- Peinture parking Monnier,
- Remise à neuf du caniveau d'eaux pluviales route d'Aubignan,
- Reprise d'un mur en pierre à la Baisse.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Fait

- Motorisation du portail livraison arrière,
- Pose d'un interphone portail (cantine, direction école, direction centre de loisirs),
- Aménagement d'une plateforme pour les déchets,
- Pose de panneaux occultants sur l'ancien portail et les grilles aux abords de l'avenue Charles de Gaulle (plan Vigipirate).

À venir

- Construction d'un bloc sanitaire supplémentaire dans la cour Ouest.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Fait

- Mise en place d'horloges pour l'extinction de l'éclairage nocturne.

À venir

- Remplacement de 600 lampadaires en LED, reprise des armoires et optimisation de la commande des lumières par horloges astronomiques (2024-2025),
- Enfouissement et renforcement du réseau électrique chemin du Plagnol/chemin du Plutas.

Crash de l'avion postal : 90 ans déjà !



Photo non contractuelle © Tous droits réservés

Le 20 janvier 1934, l'avion « Breguet 280 » reliant Marseille à Paris s'écrase sur les collines du Paty, près de la chapelle faisant deux victimes.

90 ans après, la municipalité souhaite commémorer ce tragique accident et vous donne rendez-vous le samedi 20 janvier 2024 à 11h, à la médiathèque avec une scénographie imaginée par la Compagnie l'Abeïo, replaçant cet événement dans son contexte historique.

Une séance spéciale pour les seniors aura lieu le vendredi 26 janvier à 14h30.

Des séances seront également réservées aux scolaires.

Vous pourrez également découvrir divers documents, retrouvés dans les archives, lors de l'exposition mise en place par le service culture et patrimoine de la CoVe, qui aura lieu du 15 janvier au 15 février 2024.



Réservation souhaitée au 04 90 62 60 60



Basilic Swing

Avec les grands succès des deux dernières éditions « Carombissimo », réunissant plus de 300 spectateurs à chaque représentation, cette soirée événement sera reconduite en 2024.

Notre volonté de promouvoir le spectacle vivant, d'encourager les artistes et d'offrir à un large public des concerts de qualité est toujours plus forte, et nous sommes ravis de partager avec vous nos coups de cœur artistiques !

Carombissimo, 3^e édition

En 2024, le niveau sera encore très élevé avec le groupe « Basilic swing » qui se produira le vendredi 2 août à 21h sur la place du Château. Ces musiciens exceptionnels vous feront voyager en musique ! Alors, faites-nous confiance et notez dès à présent ce rendez-vous d'été... Gratuit !



Carombissimo édition 2022



Le projet de restauration de l'orgue de l'église Saint-Maurice

La commune souhaite restaurer l'orgue de tribune de l'église Saint-Maurice. Cet orgue commandé en 1701 aux facteurs d'orgues Galerand et Boisselin est classé aux monuments historiques pour son buffet et sa partie instrumentale.

La restauration prévue comprendra son démontage afin d'accéder à l'ensemble du buffet de la partie instrumentale. Les boiseries seront traitées contre les insectes xylophages. Les trois soufflets cunéiformes seront restitués dans leur position originale et remis en état de jouer mécaniquement. Le système actuel de ventilation électrique sera conservé mais un système de bascule permettra de choisir entre les deux modes de fonctionnement : soit en jeu mécanique comme à l'origine, soit en jeu électrifié avec le ventilateur motorisé. Tous les jeux seront accordés. Enfin les étiquettes qui indiquent les différents registres de l'orgue seront réécrites.

L'atelier de Gabriel Quoirin, facteur d'orgues à Carpentras, accompagne la commune pour ce projet de restauration. ■

Le renommé facteur d'orgues Pascal Quoirin, lors d'une récente visite, confirme que l'orgue de l'église Saint-Maurice est une œuvre authentique dont le caractère historique est d'un réel intérêt patrimonial.

Un peu d'histoire...

De son vrai nom Notre-Dame-des-Grâces, dédiée à Saint-Maurice et à ses compagnons, notre église abrite un trésor : son orgue classé.

L'abbé Pierre Mathieu, dans ses feuillets manuscrits entreposés aux archives municipales, a documenté l'histoire de l'orgue de notre église.

Cet orgue est construit en 1701 par Charles Boisselin, associé à cette époque à Pierre Galerand.

On retrouve d'ailleurs la signature de Pierre Galerand à l'intérieur du sommier actuel de l'instrument restant à la tribune.

Il semble toutefois que l'orgue n'est installé dans cette église qu'en 1703, car acte est passé, le 25 juin de cette année-là, entre la confrérie du Saint Sacrement de la ville et le facteur d'orgues.

Monsieur Boisselin s'était engagé à le terminer au mois d'août pour la somme de 1.650 livres, payable en 10 ans avec intérêt de 5 %.

M. Esprit Arnaud, organiste en Avignon, l'expertise au mois d'août 1703, le juif Michaël Lyon vend à la paroisse une pièce « coton-nine bleue » pour le rideau de l'orgue.

Il faut savoir qu'à cette époque, on couvre l'orgue d'étoffe pendant le carême.

Certains instruments possèdent même des volets de bois se fermant en période de pénitence.

Esprit Arnaud ayant déclaré que l'instrument « estoit for bon et sans aucun desfaults » un premier versement de 600 livres est payé par les prieurs de la confrérie à M. Boisselin. Arnaud reçoit pour sa peine 4 écus blancs valant chacun 3 livres 12 sous.

Le premier organiste est M. Gautier, à qui la paroisse paie 60 florins en 1704, 1705 et 1706.

Il est maître d'école du village, organiste et chef de musique.

Le vice-légit considère à cette date, que vu la faiblesse des ressources financières de la commune, celle-ci ne doit plus rétribuer l'organiste sur son budget, car cela est trop cher.

C'est le type même de l'orgue en usage dans le Comtat à cette époque, avec son petit plein jeu, et une pédale de teneur. L'ensemble sonne très clair et sans faiblesse.

La mécanique, directe et suspendue, doit être d'un toucher fort précis, sans aucune dureté. Sa façade est remarquable par son décor végétal sculpté.

En 1713, un ermite, le frère Paul Blanc, remplace M. Gautier, puis c'est un clerc du nom de Michel Rondet qui prend l'instrument en 1720, l'humble et dévoué ermite Paul Blanc reprend ses fonctions en 1728, jusqu'à ce qu'il soit remplacé (1734) par M. André Baptiste.

Les comptes municipaux montrent que l'on règle les dépenses aux joueurs d'orgues pour la bravade de la Fête-Dieu.

En 1740, l'orgue est « déclassé » une première fois, puis ensuite une deuxième fois (1753) par un frère mineur du couvent d'Avignon, le père de L'Homme.

Les organistes se succèdent : Jean Touste en 1763, puis Pierre Bagnol en 1767 et enfin Antonin Roux en 1782.

Le salaire de l'organiste est augmenté en 1761, passant de 36 à 48 livres, pour jouer tous les dimanches et jours de fête.

Le gracieux buffet de l'orgue du XVII^e siècle est classé par les Beaux-Arts le 23 mai 1849 et sera restauré par ce même service en 1965.

Notre orgue obtient, le 8 septembre 1973, un arrêté préfectoral portant sur la partie instrumentale qui passe à l'inventaire supplémentaire des objets classés ; le 5 novembre 1974, la Commission Supérieure des Monuments Historiques donne un avis favorable et le 15 janvier 1975, le secrétaire d'Etat à la Culture signe son classement définitif.

L'orgue a été restauré en 1978 par Alain Sals, facteur d'orgues à Malaucène, et re-inauguré le 30 novembre 1980.

De nos jours, il est régulièrement utilisé pour de prestigieux concerts.

Jean Gallian



Pour mémoire, rappelons la composition de l'orgue :

Clavier de 48 notes

- Prestant 4p
- Bourdon 8p
- Flûte 4p
- Nasard 2' 2/3p
- Doublette 2p
- Tierce 1' 3/5p
- Cornet IV rgs
- Cromorne 8p

Pédalier dit « à la française » d'une octave et en tirasse.

Comme chaque année, 2023 a été marquée par une série de manifestations patriotiques empreintes d'unité et de fierté nationale. Des commémorations émouvantes célébrant l'histoire et la culture, honorant les héros du passé et des événements symboliques renforcent ainsi notre mémoire.



Lundi 8 mai | Commémoration du 78^e anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945.



Lundi 8 mai | Remise de la Médaille de la Défense Nationale échelon bronze (essais nucléaires) par le Général Beth à Jean-Luc Teissier, Christian Lefort, Jean-Laurent Richard et Georges Moll.

Lundi 8 mai | Remise de la Médaille d'Honneur porte-drapeau (3 ans) à Ludivine Teissier.



Dimanche 18 juin | Journée nationale commémorative de l'Appel du Général de Gaulle.



Mardi 5 décembre | Hommage aux Morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie. Réception du nouveau drapeau des CATM de Caromb.



JOURNÉE NATIONALE DE LA RÉSISTANCE

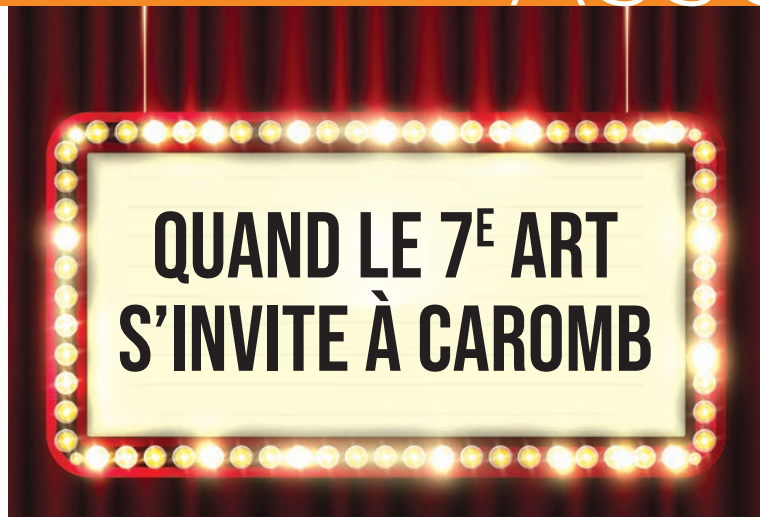
La commune vous convie à une cérémonie commémorative de la Résistance le lundi 27 mai à 11h sur la place Bonnaventure.

En collaboration avec l'éducation nationale, les enfants de l'école participeront également à cet événement.

Une exposition, organisée par les anciens combattants de Caromb, se tiendra en mairie du 27 au 31 mai inclus.

Le Devoir de mémoire CULTIVER L'HÉRITAGE DU PASSÉ

Le devoir de mémoire joue un rôle crucial dans l'éducation des enfants. En parler avec eux c'est leur transmettre les valeurs de la République et renforcer leur engagement civique. C'est également leur enseigner l'importance du souvenir qui leur permettra de construire un monde incluant les valeurs de paix, de tolérance et de respect des droits humains.



Cinéval est un cinéma itinérant en Vaucluse, classé "Art et Essai" avec 19 lieux de diffusion en milieu rural, porté par une structure associative née en 1984. Sa mission : rendre le cinéma accessible à tous !

Plus que de simples séances, Cinéval propose des moments de rencontre et de convivialité qui suscitent débats et réflexions. L'association s'appuie sur les communes qui lui mettent à disposition des salles agréées et la soutiennent financièrement mais aussi sur des associations locales, sans qui l'accueil des spectateurs ne pourrait être assuré.

À Caromb, c'est l'association Cinéfig qui propose un large choix de films récents à travers une programmation diversifiée.

Les séances ont lieu le mardi, tous les 15 jours, dans la salle des fêtes et en été (juillet et août) dans la cour de l'école élémentaire.



Magali Barjavel, la présidente, et son équipe de bénévoles est toujours prête à vous accueillir et discuter avec vous dans une ambiance familiale et conviviale. ■

Le mot de la présidente

La nouvelle sono, installée dernièrement par la municipalité, améliore les conditions d'écoute dans la salle. Nous ne désespérons pas d'avoir des fauteuils plus confortables dans l'avenir ! Toute l'équipe est très satisfaite quand les séances accueillent un public nombreux comme ce fut le cas dernièrement pour le film « Bernadette » avec Catherine Deneuve. Notre plus belle récompense, c'est la fidélité de nos adhérents aux différentes séances. Vous souhaitez nous aider à choisir la programmation ou participer à l'installation de la séance ? Rejoignez notre équipe !

Contacts :
cineval84@free.fr / cinefig@orange.fr
[facebook.com/cinefigcinema](https://www.facebook.com/cinefigcinema)
cineval84.free.fr

EN CHIFFRES

Cinéval

- 50 bénévoles
- 4 salariés
- 25 000 spectateurs
- 20 associations cinéma adhérentes
- 30 communes partenaires
- 900 séances
- 160 films
- 22 festivals de cinéma
- 52 classes au cinéma (écoles et collèges)

Cinéfig

- 4 bénévoles
- 150 adhérents
- 800 spectateurs
- 100 films récents/an
- 4 séances en plein air dans le cadre du festival « Cinéma sous les étoiles »

L'INFORMATION EN DIRECT AVEC PANNEAUPOCKET



Événements, travaux, alertes météo et bien plus encore... Soyez informés et alertés en temps réel grâce à l'application PanneauPocket !

GRATUITE
SANS PUBLICITÉ
AUCUNE DONNÉE PERSONNELLE

Scannez le QR Code pour télécharger l'application.





Brasserie Artisanale du Mont Ventoux

Voilà plus d'un an déjà que la Brasserie Artisanale du Mont Ventoux a installé son site de production à Caromb.

Nous vous l'avions présentée dans notre magazine de juin 2022 et nous nous réjouissons aujourd'hui de vous donner des nouvelles de cette jeune entreprise carombaise !

Alexandre **DE ZORDI**

Pas moins de deux médailles d'argent lui ont été décernées par le Concours Général Agricole du dernier Salon de l'Agriculture à Paris. Une pour la bière blanche **1050**, l'autre pour l'ambree **1850**.

Les amateurs de fraîcheurs citronnées ou du panaché ne sont pas en reste avec **La limo du Ventoux**, une limonade artisanale née en juillet 2022.

Bien que ces succès soient avant tout le fruit du talent d'Alexandre de Zordi, fondateur de la marque, et de son équipe, la bonne eau de Caromb est fière d'y contribuer. Après ses premiers essais de brassin, le jeune dirigeant l'avait qualifiée « *idéale pour produire les bières de la gamme* ».

Nous sommes donc ravis que La Brasserie Artisanale du Mont Ventoux prospère dans notre commune et qu'elle y soit heureuse.

Plus d'infos www.brasserie-ventoux.com

* L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.

Virginie **BIGONNET-BALET**

Passion : Provençal

« *Les arbres aux racines profondes sont ceux qui montent haut* » écrivait Frédéric Mistral, dont les œuvres majeures sont en langue provençale. Délaissées durant la majeure partie du 20^e siècle, les langues régionales suscitent de nouveau un intérêt grandissant chez les jeunes générations.

Ce mouvement, on le doit à des passionnés, défenseurs de la diversité comme l'enseignante carombaise Virginie Bigonnet-Balet, professeur de provençal dans plusieurs collèges du Vaucluse.

C'est petite fille, en assistant à des pièces de théâtre en provençal qu'est né son désir d'apprendre la langue : « *Le spectacle avait l'air si drôle ; j'étais frustrée de ne rien comprendre alors que mes parents et grands-parents riaient à gorge déployée* » se souvient la jeune professeure.

En discutant avec Virginie, on s'aperçoit immédiatement que son désir d'enseigner aux générations suivantes n'est ni une fantaisie folklorique, encore moins un geste de repli, bien au contraire. C'est une ouverture vers le plurilinguisme et sur le monde.

Cela permet également de connaître et comprendre l'histoire, l'architecture, la gastronomie et la toponymie de sa région. » ajoute-t-elle.



Cet adage résume bien ce que transmet Virginie Bigonnet-Balet à ses collégiens.

Également fondatrice de l'association *Prouvencau lango vivo*, elle a créé, pour ceux qui ne sont plus au collège, différents stages, cours en ligne, etc.

Virginie est ainsi parfaitement en phase avec notre époque, une époque qui commence à comprendre que la pluralité est bien plus enrichissante et épanouissante que l'uniformisation.

Alors, Prouvencau lango vivo ?

Le Provençal langue vivante ?

Plus que jamais ! Et pour le bonheur de tous, cette belle langue ne demande qu'à chanter, slamer, rapper, tchatcher, tchatter, instagramer, tic-toquer, et peut-être même faire du cinéma...

Pour tous renseignements, consultez le site : prouvencaulangovivo.free.fr

Depuis juin, la Carombaise Aurélie Balas vous accueille à **L'Épicerie moderne du Paty**, un lieu chaleureux où vous trouverez certainement de quoi ravir vos papilles (fromage, nougat, huile d'olive, sirops, café, thé, vin, bière...) ainsi que des objets déco, poteries, savons, bijoux... pour faire plaisir ou se faire plaisir.

À midi, vous pourrez grignoter des petits plats concoctés à partir de produits frais et de saison, le tout fait maison !

Le souhait d'Aurélie est de mettre en avant le savoir-faire local et pour cela, elle travaille principalement avec des producteurs et artisans de Vaucluse et départements voisins.

Des événements culturels sont proposés tout au long de l'année, n'hésitez pas à vous renseigner !

Le Four à Chaux - 3413, avenue Charles de Gaulle 09 87 09 23 29 - Sur Facebook & Instagram

Ouverture toute l'année du jeudi au dimanche, de 11h à 19h.



Transformez votre espace extérieur en un havre de verdure avec l'aide de **Jullian Martinez** qui propose ses services de jardinier, paysagiste sur Caromb et communes voisines.

Contact : 06 28 35 83 09
juju02.martinez@gmail.com



Spécialisée en coiffure et onglerie à domicile, **Alisée Martinez** a créé son activité en avril 2023. Vous pourrez profiter d'un moment de détente tout en prenant soin de votre look sans bouger de chez vous puis qu'elle se déplace sur Caromb et les alentours.

Contact : 07 67 28 16 32



Pour donner du caractère à votre intérieur, **Dayna Home** vous propose une sélection d'objets de décoration, vaisselle, textile, bougies parfumées et rangement ainsi que des bijoux et depuis peu des vêtements... Un univers qui se veut bohème, ethnique et unique.

Les collections changent régulièrement afin d'avoir toujours des nouveautés à proposer !

2, place du Rieu - 07 66 20 18 60

Ouverture :

Du mardi au samedi

De 10h à 12h et 14h30 à 18h

www.daynahome.com

www.instagram.com/dayna_home



Dirigée par Virginie Renard et son équipe, **Provence Caretaking** vous propose un large panel de prestations concernant votre maison et le soin du linge :

- conciergerie, intendance et gardiennage,
- blanchisserie,
- vente et location de linge de maison,
- prestations à domicile, (ménage, livraison de courses, aide aux repas, baby-sitting, massages, coach sportif...).

331, route de Carpentras

Parking réservé.

04 90 36 02 87 / 06 18 20 67 72

Ouverture :

Horaires saison (de mai à septembre) :

9h à 17h du lundi au samedi

Horaires hors-saison : sur rendez-vous

provence.caretaking@gmail.com

www.provence-caretaking.com



Li pichot carounen



Apprenez le provençal avec nos petits carombais Pèire et Aliço !

RELIGA

Regardez le plan du village et reliez les lieux et les indications.

Lou flouristo

La coumuno

La font

L'aubre

Es à man senèstro de l'escolo.

Es à coustat de la glèiso.

Es à man drecho d'ou fournié

Es entre l'oustau de Pèire e l'aubre



PARLA

Essayez de dire à l'oral où sont ces bâtiments.



Ounte es lou restaurant ?



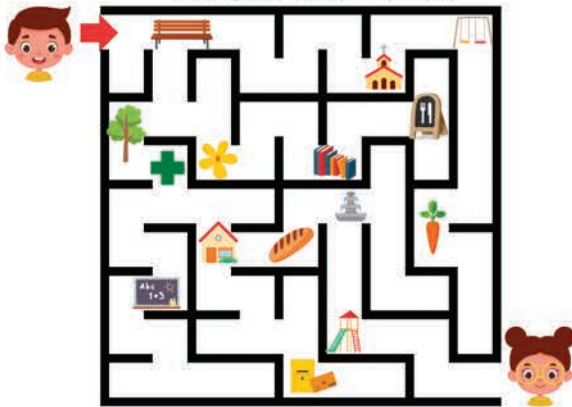
Ounte es lou magasin de frucho e de liéume ?



Ounte es l'escolo ?

LABERINTE

Pèire veut aller voir Aliço. Indiquez-lui le chemin.



Pèire passo-ti :

- davans lou banc ? Vo Noun
- davans la glèiso ?
- davans li balançadouiro ?
- davans un aubre ?
- davans la farmacio ?
- davans lou flouristo ?
- davans un oustau ?
- davans l'escolo ?
- davans lou restaurant ?
- davans lou fournié ?
- davans la posto ?
- davans la font ?
- davans lou resquihadou ?
- davans lou magasin de frucho e de liéume ?

Responso :

Horizontal : balançoire, mairie, maison, église, école, restaurant, boulanger
Diagonale : fleuriste, légumes, fruits
Vertical : fontaine, poste, arbre, magasin, toboggan, pharmacie.

MOT MESCLA

MOT MESCLA

Les 16 mots à trouver sont soulignés dans la page.

B	A	L	A	N	Ç	A	D	O	U	I	R	O	V
K	I	N	D	M	A	C	O	U	M	U	N	O	H
H	A	P	C	A	C	U	O	U	S	T	A	U	F
G	L	È	I	S	O	S	P	P	U	Z	O	R	A
A	R	E	S	C	O	L	O	P	T	I	R	E	R
F	R	R	E	S	T	A	U	R	A	N	T	S	M
A	L	N	A	G	F	O	U	R	N	I	È	Q	A
F	E	O	F	L	F	N	Y	Y	F	A	M	U	C
O	R	E	U	T	I	R	E	E	A	U	A	I	I
N	R	E	P	R	È	U	P	T	B	G	H	O	
T	R	I	O	N	I	L	U	C	E	R	A	A	Y
A	S	N	S	G	O	S	D	M	H	E	S	D	D
L	E	A	T	U	N	N	T	Y	E	O	I	O	Y
C	R	E	O	T	I	V	E	O	A	T	N	U	E

L'escolo es entre l'oustau de Pèire e la coumuno.

Lou restaurant es à man drecho de la farmacio, à man senèstro de la glèiso.

Lou magasin de frucho e de liéume es à man drecho dou flouristo.

L'oustau es entre l'oustau e l'aubre.

L'aubre es à coustat de la glèiso.

La coumuno es à man drecho de l'escolo.

PARLA

RELIGA

LABERINTE



Conformément à la loi du 27 février 2002, relative à la « démocratie et aux libertés », les différents groupes politiques du Conseil municipal disposent d'un espace de libre expression dans le journal de la Ville. Cette liberté est valable y compris pour les erreurs de style et d'orthographe. Les propos tenus n'engagent que les auteurs. Toute attaque ou mise en cause personnelle est interdite de publication dans cet espace conformément à la législation en vigueur.

En 2020, vous nous avez choisis pour assurer la gestion de la commune et nous nous investissons au quotidien dans cette tâche avec conviction et volonté de manière à avancer tous ensemble vers un avenir le meilleur possible.

Pour ce faire, nous pouvons nous appuyer sur trois éléments positifs :

- Tout d'abord, nous avons été sollicités ou interrogés par nombre d'entre vous sur des sujets grands ou petits. Et ce sont ces interventions, ces contacts au travers des cafés citoyens notamment, qui nous ont permis de mieux comprendre vos besoins, vos soucis, d'entendre vos critiques mais aussi vos sujets de satisfaction.

- Ensuite, ce qui nous permet d'avancer, c'est l'esprit d'équipe qui nous anime.

Cela se traduit par une disponibilité 7 jours sur 7, une solidarité qui fait qu'aucun des élus ne se sent isolé mais au contraire peut apporter sa pierre à l'édifice.

- Enfin, notre action aurait été vaine si nous n'avions pas tiré parti des diverses possibilités qui s'offrent à nous (financières, techniques...) grâce aux différentes institutions qui nous accompagnent : État, Région, Département, CoVe. Nous sommes dans ce domaine très attentifs à tout ce qui peut nous aider à mieux accomplir nos missions. Vous l'avez compris, nous sommes véritablement engagés à votre service et notre action va se poursuivre grâce aux bonnes conditions que nous venons de rappeler.

Et maintenant, c'est le moment de vous adresser tous nos vœux pour l'année 2024.

La majorité municipale

Nous profitons de cette rubrique pour encourager toutes les forces vives de notre village. Ceux qui font preuve d'initiative et de courage pour entreprendre et créer. Les artisans, les commerçants, les vignerons, les entrepreneurs qui créent la richesse de notre village. C'est cette richesse qui nous permet de conserver cette politique sociale si particulière et permet d'assister les plus démunis.

Malheureusement, l'endettement abyssal de notre pays risque de mettre à mal cette redistribution. De plus, la politique au "tout social" attire encore plus de social et ne développe que des lotissements et des mairies encore plus grandes aux personnels pléthoriques.

Nous sommes persuadés qu'il faut rendre notre village plus attractif. Développer une forme de gentrification favorable aux investisseurs privés ou institutionnels. Depuis, le mandat de la nouvelle municipalité, la réalisation la plus spectaculaire du village est sans aucun doute, la rénovation de la chapelle du Paty.

Cette rénovation est en très grande partie due à l'initiative d'un généreux Carombais. On peut le remercier et comprendre que notre avenir va davantage se construire grâce à des initiatives citoyennes que sur l'action publique. Alors encourageons-la. Bonne année 2024.

Les élus de l'opposition



Décès

Naissances

05/01/23	Gabriel JOUBERT
07/01/23	Eléa LANTENOIS
16/01/23	Bianca CHIRON
24/01/23	Théa DAVID
10/03/23	Anna PIQUEMAL
21/03/23	Mariella CORSO
01/04/23	Anthonin PIGEOT Camille BONNET
07/04/23	Giulia ALLEGRE
25/04/23	Aronn BLANC
06/05/23	Robin LORA
09/05/23	Nélia TESTE
25/05/23	Isaac VARIN
28/05/23	Inti MARTINEZ MESTRE
30/06/23	Intissar EL BOUKHARI
04/07/23	Mélia FERRER
09/07/23	Gustave GAYRAUD
13/07/23	Médine AZAHAF
27/07/23	Théa MARTINEZ PEREIRA
13/08/23	Louis TRAMIER
07/09/23	Louison RAMBAUD Amel KABBAB AVERTY
16/09/23	Benaya LOUITHOMME
18/09/23	Liséa DIALLO Anaë MIFSUD
03/10/23	Norah CHARDON
06/10/23	Nathan FONTANILLE Valentin FONTANILLE
14/10/23	Marcel KANTOK
15/10/23	Isaïah JAROSLAW
17/10/23	Jeremiah FAUCHEZ
25/10/23	Lorraine de BELLEVILLE
30/10/23	Ayoub DIOUANE
20/11/23	Victor GARIC

12/01/23	Jocelyne ARNAUD
14/01/23	Valérie GUINOT
17/01/23	Armandine VARACHAT
23/01/23	Pierre HUGUES
25/01/23	Alain PAUL
31/01/23	Herbert SCHREIER
01/02/23	Josette ROUX
18/02/23	Jean TOTY
28/02/23	Jacqueline LARGUIER
07/03/23	Santiago ROS ROS
14/03/23	Michel CHEVASSU
20/03/23	Monique BOSSART
28/03/23	Paulette AUFFAN
28/04/23	Constantino BELMONTE
29/04/23	Luc TILLIE
19/05/23	Henriette BRUSSET
01/06/23	Jean-Christophe ARRIGHI
16/06/23	Danièle FAUROUS
17/06/23	Odette NOGUIER
19/06/23	Nicole HÉNOCQ
08/07/23	Germaine CONSTANTIN
13/07/23	Michel BACCHIOCCHI
16/07/23	Henri CACÉRÈS
16/08/23	Pierre LAVANDIER
28/08/23	Bonnie FEIL
03/09/23	Hervé GIRAUD
05/09/23	Raymond MONTAUD
27/09/23	Tounes BENAMEUR
29/09/23	Jean-Rémy PINOT
17/10/23	Maurice COLIN
18/10/23	Anthony TA TRUONG
31/10/23	Aloïs HAFFNER
05/11/23	Patrick PEROTTO
09/11/23	Bruno LEYDIER
16/11/23	Olivier BRUEL
19/11/23	Éric CHARRASSE
27/11/23	André MIQUEL
03/12/23	Jean-Paul REINOLD
11/12/23	Jean BIDEGAIN
19/12/23	Lionel BEDIN



Mariages

16/02/23	Jérôme MARCELLIN et Camille DI DIO
29/04/23	Yann GRANGERAI et Alison MARTIN
13/05/23	Patrick LOUIS et Julie CONSTANTIN
19/05/23	Victor GASPARD et Marianne CONAN
24/06/23	Olivier HAMPERT et Nathalie HOUGARDY Claude DESCROIX et Emilie POVÉDA
13/07/23	Paul ETCHEBERRY et Quitterie LOSTIE de KERHOR
29/07/23	Ludovic BERGEROT et Natacha ALEXANDRE
02/08/23	Julien MOREL et Léa BANSSE
05/08/23	Alexandre MARACHLIAN et Emilie VINOT
07/08/23	Robert CASTOR et Agnès VERNET
02/09/23	Pascal MICHAUD et Véronique DEBUIRE
15/09/23	Gérard GIORGETTI et Nadine ROBERT
23/09/23	Pierre TRAINA et Carole PATON





PERMANENCES

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Yvon DUNAND

Les mardis après-midi, 2 fois par mois.

Sur rendez-vous en mairie.

ARCHITECTE CONSEIL

Claude COMMUNE

Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement

Les 1^{er} et 3^e jeudis et le 4^e mercredi du mois.

Sur rendez-vous en mairie.

MISSION LOCALE DU COMTAT VENAISSIN

Christian ROIG

Tous les mercredis de 14h à 17h.

Sur rendez-vous au 04 90 60 25 80.

MUTUELLE DE VILLAGE

MUTUELLE GÉNÉRALE D'AVIGNON GRAND SUD

Le matin, les 5 mars, 21 mai, 3 septembre et 5 décembre.

Sur rendez-vous en mairie.



ENCOMBRANTS

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Le jeudi matin, 2 fois par mois.

Inscriptions en mairie.

La collecte concerne uniquement les objets ne rentrant pas dans un véhicule et n'excédant pas 80 kg/objet.

Limité à 3 objets/foyer.

Plus d'informations sur lacove.fr



DÉCHÈTERIE

DÉCHÈTERIE L'ORÉE DU BOIS / CAROMB

Chalet du réemploi : espace permettant aux usagers de venir déposer des objets en bon état pour qu'ils puissent être récupérés par d'autres.

Du lundi au samedi (fermée les dimanches et jours fériés)

Horaires d'hiver (du 1^{er} octobre au 31 mars)

de 8h30 à 12h30 et de 14h à 16h30

Horaires d'été (du 1^{er} avril au 30 septembre)

de 8h à 12h30 et de 14h à 18h

Dernière admission : 10 min avant la fermeture

À noter : Il est impératif d'être inscrit pour pouvoir accéder aux 5 déchèteries du territoire.

Inscription sur lacove.fr



NUMÉROS UTILES

MAIRIE

(CCAS, Police municipale...) 04 90 62 40 28

École élémentaire 04 90 62 41 92

École maternelle 04 90 62 40 11

Crèche 04 90 28 07 71

Médiathèque 04 90 62 60 60

Police municipale 04 90 62 40 28

Office de Tourisme 04 90 62 36 21

CoVe 04 90 67 10 13

Déchèterie de Caromb 04 90 62 39 30

Centre des impôts 04 90 63 83 00

Pôle Emploi 39 49

TRANSPORTS

Trans'CoVe (infos bus) 04 84 99 50 10

www.transcove.com

Transport à la demande 0 800 881 523

SNCF www.ter.sncf.com

SANTÉ

Dr Antonio Barnadi Bruch 04 90 12 93 77

Dr Georges Degli Esposti 04 90 62 40 22

Dr Sophie Galateau 04 90 62 34 51

Pharmacie du Beffroi 04 90 62 40 36

URGENCES

SAMU ou Sapeurs-pompiers 15

Gendarmerie Nationale 17

Commissariat Carpentras 04 90 67 62 00

Pharmacie de garde/Resogarde 3237

Dentiste de garde 04 90 31 43 43

Centre Hospitalier de Carpentras

Urgences / Maternité 04 32 85 88 88

Clinique Synergia Ventoux 04 32 85 85 85

Centre anti-poison 04 91 75 25 25

Centre Grands brûlés 04 91 38 39 38

Accueil sans abri 115

Aide aux victimes 116 006

Drogues info service 0 800 23 13 13

Écoute Santé 0 800 150 160

Enfance en danger 119

Fil Santé Jeunes 0 800 235 236

Sida info service 0 800 840 800

SOS amitié 09 72 39 40 50

SOS alcoolisme 04 90 86 31 08

Violences Femmes Info 3919

Urgence Sécurité Gaz 0 800 47 33 33

Enedis Dépannage 09 72 67 50 84





ARBRES, HAIES EN BORDURE DE VOIE PUBLIQUE...



*Pour une ville propre
et la sécurité de tous,
entretenez-les bien !*

